

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseillers en exercice : 37
Conseillers présents : 27
Conseillers votants : 33

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mil vingt-quatre, le 03 avril à 18h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué s'est réuni, à Blaye, convocation légale en date du 21 mars, sous la présidence de M. Denis BALDÈS
Secrétaire de séance : MME Patricia MERCHADOU

PRESENTS :

Bayon sur Gironde : M. Hervé GAYRARD ; **Blaye :** MM. Denis BALDÈS, Yoann BROSSARD, Gérard CARREAU, Fabrice SABOURAUD, MMES Béatrice SARRAUTE, Patricia MERCHADOU, Sophie PAIN-GOJOSSO, Elina SANCHEZ ; **Campugnan :** M. Gilles LAÉ ; **Cars :** M. Xavier ZORRILLA, MME Nicole DELAUGE ; **Fours :** M. Jean-Michel BELIS ; **Gauriac :** M. Raymond RODRIGUEZ ; **Générac :** M. Philippe DUBAU ; **St Christoly :** MMES Murielle PICQ, Géraldine VIRUMBRALES, M. Daniel DEBET ; **St Ciers de Canesse :** M. Serge ROBIN ; **St Genès :** M. Michel SARTON ; **St Girons d'Aiguevives :** M. Éric PAGE ; **St Martin Lacaussade :** M. Gérard BONNEAU ; **St Paul :** M. Jean-Pierre DUEZ ; **St Seurin de Bourg :** M. Daniel BESSON ; **Samonac :** MME Marie-Lise GIOVANNUCCI ; **Saugon :** MME Marie-Claire SOULARD ; **Villeneuve :** MME Catherine VERGÈS ;

ABSENTS EXCUSES :

Berson : MME Françoise TREBUCQ ; **Blaye :** M. Michel RENAUD ;
Comps : M. Didier BAYARD ;

POUVOIRS :

M. Sébastien TREBUCQ à M. Denis BALDÈS
MME Virginie GIROTTI à MME Patricia MERCHADOU
M. Jean-Louis BERNARD à M. Serge ROBIN
M. Bernard GRIMEE à M. Daniel DEBET
MME Pascale MOLBERT à M. Éric PAGE
M. Julien BEDIS à M. Gérard BONNEAU

Formant la majorité en exercice,

OBJET : HABITAT : PERMIS DE LOUER COMMUNE DE SAUGON (MME PICQ)

Dans le cadre de sa politique de lutte contre l'habitat indigne et après délibération en conseil communautaire du 10 avril 2019, la Communauté de Communes de Blaye (CCB) a acté la mise en place du dispositif permis de louer à compter de janvier 2020. Lancée pour une durée d'expérimentation initiale de 3 ans, la CCB a confirmé par délibération du 08 juin 2022 la poursuite du Permis de louer dans les secteurs d'habitat dégradé et auprès des communes volontaires :

- la mise en place de l'autorisation préalable de mise en location sur l'ensemble du périmètre des communes suivantes : Berson, Blaye, Campugnan, Cars, Fours, Générac, Plassac, Saint Christoly de Blaye, Saint Genès de Blaye, Saint Girons d'Aiguevives, Saint Martin Lacaussade, Saint Paul ;

- la mise en place de la déclaration de mise en location sur l'ensemble du périmètre de la commune de Gauriac.

La commune de Saugon a souhaité par délibération du 07 décembre 2023, intégrée le dispositif d'autorisation préalable, applicable en suivant la validation en Conseil Communautaire et après un temps de communication adapté.

La CCB, compétente en matière d'habitat, ayant délibéré sur l'instauration du permis de louer, il convient à présent qu'elle se positionne sur l'évolution de ce dispositif. Les dispositions et modalités de mise œuvre validées lors du conseil communautaire du 10 avril 2019 restent applicables.

Par conséquent, et compte tenu de tout ce qui précède, après débat il est proposé :

- D'instaurer le régime d'autorisation préalable à la mise en location d'un logement sur l'ensemble du périmètre de la commune de Saugon à compter du 1^{er} Mai 2024 ;
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A l'unanimité, le Conseil accepte ces propositions et mandate le Président pour la signature des pièces relatives à cette opération.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
Pour copie conforme, le 04 avril 2024

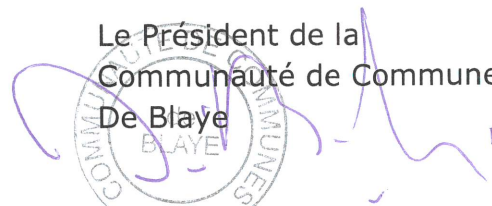
Le Secrétaire de Séance



Patricia MERCHADOU



Le Président de la
Communauté de Communes
De Blaye



Denis BALDÈS